

DU JEUDI 31 JUILLET 2014



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50
Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Pierre Arnaud, maire ; Élisabeth Bertrand ; Sylvie Bouffiès ; Claude Cellier ; Samuel Charpentier ; Mireille Dieu, première adjointe ; Roselyne Giraudel ; Daniel Labit-Barthalois ; Jean-Laurent Macabet ; Gérard Martin, deuxième adjoint ; Étienne Renet, quatrième adjoint ; Olivier Sac-Delhomme, troisième adjoint.

Était absent excusé : Ludovic Girard.

Était absent : Jean-Michel Malatia.

Olivier Sac-Delhomme est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 49

Olivier Sac-Delhomme donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 26 juin 2014.

Unanimité.

I. TARIF DES TICKETS POUR LE TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Roselyne Giraudel fait le point sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée de septembre 2014. Des subventions ont été demandées, notamment par le biais du fonds d'amorçage, mais aussi auprès de la caisse d'allocations familiales de Vaucluse. Malgré cela, et malgré la participation très appréciée de plusieurs animateurs bénévoles, tous les frais ne seront pas couverts. Il est donc proposé de faire participer les familles à hauteur de 0,50 € par enfant et par jour afin d'équilibrer le budget et pouvoir engager des intervenants. Une note aux parents a été préparée et sera envoyée aux alentours du 15 août pour les informer de cette mise en place et du fonctionnement. Cette note reprend le projet éducatif, mentionne la gratuité de la garderie le mercredi, précise les horaires des activités périscolaires (de 15 h 30 à 16 h 15) et explique bien que si les enfants ne participent pas aux activités proposées, ils devront être récupérés par les parents car aucune surveillance ne sera possible.

Roselyne Giraudel ajoute que les activités seront divisées en 5 périodes tout au long de l'année et présente les activités déjà choisies.

Unanimité.

II. TARIF DU TICKET DE CANTINE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2014

Le maire rappelle la délibération n°47-2011 du 21 décembre 2011 fixant le prix du ticket de cantine à 2,65 €. Il expose que le coût des achats alimentaires a subi une augmentation et propose à l'assemblée de fixer le coût du ticket à 2,70 €, soit une augmentation de 2 %, précisant que le ticket n'a pas augmenté depuis le 1^{er} janvier 2012.

Unanimité.

III. CONVENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF D'ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES DE VAUCLUSE (DACT)

Le maire explique que suite à la suppression de l'ATESAT, service d'assistance de la préfecture, le Conseil Général de Vaucluse a organisé un dispositif similaire permettant aux communes qui y adhèrent de bénéficier d'un appui et soutien dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'habitat ou de la voirie, moyennant un coût de 0,50 € par habitant et par an, soit 270 € pour Villedieu.

Unanimité.

IV. POINT SUR LA CONTRACTUALISATION 2014

Gérard Martin rappelle que le Conseil Général de Vaucluse accorde en 2014 à la commune de Villedieu une subvention à hauteur de 70% de la valeur HT des projets d'investissement, avec un maximum de 43 300 €. Pour 2014, une partie sera utilisée pour financer la réfection du haut du chemin du Connier et du bas du chemin du Moulin. Pour le restant, il demande à chaque commission de préparer d'autres propositions, dès septembre et au plus tard fin octobre, pour que le conseil municipal puisse ensuite délibérer sur l'affectation de cette dotation 2014.

Il rappelle que, sur la dotation 2013, il reste des travaux à terminer avant la fin de l'année 2014 au risque de perdre les subventions correspondantes. Jean-Laurent Macabet, qui a suivi le dossier concernant le réseau d'eau pluviale au Connier, s'occupe de relancer les devis. Daniel Labit-Barthalois finalisera l'installation de la nouvelle chaudière de l'École.

V. COMPTE-RENDU DU TRAVAIL EFFECTUE PAR LES COMMISSIONS COMMUNALES

Finances : Gérard Martin et Étienne Renet font part du lourd travail effectué avec les secrétaires sur le suivi de la trésorerie, sur les mesures à prendre pour établir un état de la trésorerie de la mairie au quotidien, et surtout pour mettre en place un tableau de trésorerie prévisionnelle. Un tableau Excel a été fait, reprenant le budget de la commune et de l'assainissement sur l'année, avec les dépenses et les recettes détaillées par grand poste. Un gros travail sur les emprunts a également été fait pour remettre à jour et anticiper les prochaines échéances. Ce tableau de trésorerie prévisionnelle est d'ores et déjà un outil de décision et de gestion.

Services techniques :

- Le devis pour l'éclairage public du chemin du Moulin a été transmis à la Copavo pour obtenir un financement de leur part (50 % du HT, soit 2 000 €).
- L'éclairage public route de Vaison va être à prévoir, car les poteaux sur lesquels sont disposés les lampadaires vont être enlevés. Une demande de subvention sera faite à la Copavo dès réception du devis.
- Les travaux du Villadeï sont terminés. La candidate pour le local donnera sa réponse en septembre.
- Un devis a été demandé pour le remplacement de la climatisation du Villadeï et de l'interphone des logements, oublié lors de l'expertise, il s'élève à 3 000 €. Daniel Labit-Barthalois va voir avec MMA pour la prise en charge.
- La porte des « douches » de l'école est à remplacer, le devis reçu est trop élevé (3 000 €), nous en attendons d'autres.
- La remise en état de la climatisation de la salle polyvalente coutera environ 600 €, nous attendons un devis pour la maintenance annuelle, qui est obligatoire.
- Les trous des chemins ont été bouchés.
- L'appel d'offres pour la réfection du haut du chemin du Connier et du bas du chemin du Moulin se termine le 4 septembre.
- La mise en service du parking de l'école s'est bien passée.
- Problème d'entretien du cimetière : Olivier Sac-Delhomme propose de mettre une porte au local qui se trouve à l'entrée pour y laisser les outils nécessaires à l'entretien afin que Gilles puisse travailler plus facilement. Des devis ont été demandés.

VI. QUESTIONS DIVERSES

A. Point sur l'urbanisme

1. Permis de construire

Néant.

2. Déclaration préalable

Valéry BARBATO a déposé une déclaration préalable le 01/07/2014 pour la construction d'une piscine, Chemin de Saint-Claude, zone Ub. Accordée le 23/07/2014.

Yves MANELA a déposé une déclaration préalable le 04/07/2014 pour la réfection d'une toiture, Rue de la Bourgade, zone Ua. En cours d'instruction.

B. Aïoli du vendredi 8 août

La réunion de préparation a eu lieu mercredi 30 juillet à 19 h 30. Le compte-rendu a été envoyé à tout le conseil municipal.

C. Tournage d'un film

Nous avons reçu une demande des studios Pulsar pour le tournage d'une séquence d'un film, sur notre commune, le jeudi 2 et le vendredi 3 octobre 2014.

Unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 07.